

# SHIPPAGAN

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN  
À LA SALLE ERNEST-RICHARD DE L'HÔTEL DE VILLE

**DATE :** Le 3 juin 2024

**HEURE :** 19 h

**PRÉSENTS :** Kassim Doumbia (maire), Armand Caron (maire suppléant), Amélie Ferron-Roussel (conseillère), Nathalie Robichaud (conseillère), Marie-Lou Noël (conseillère), Laurent Robichaud (conseiller), Eda Roussel (conseillère), Joannie Larocque (adjointe administrative) et Pierre S. Doiron (directeur général adjoint et greffier adjoint par intérim).

**ABSENTE :** Elise Roussel (directrice générale et greffière),

**PUBLIC :** 16 personnes, dont un journaliste de l'Acadie nouvelle.

**1. Ouverture de la réunion**

La séance est ouverte à 19h02.

**2. Divulgence de conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Marie-Lou Noël que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. Adoption des procès-verbaux:**

**4.1 Réunion ordinaire du 6 mai 2024**

Il est proposé par Marie-Lou Noël appuyée de Nathalie Robichaud que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 mai 2024 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. Suivi des procès-verbaux**

Le greffier adjoint par intérim mentionne que tous les suivis ont été faits.

**6. Correspondance**

**6.1. Rapports des permis par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne – mai 2024**

Le greffier adjoint par intérim fait état des permis de construction émis pour le mois de mai 2024.

**6.2. Autre**

La directrice générale a reçu un courriel du chef pompier Yanic Chiasson pour annoncer la démission du pompier volontaire Hugo McGraw qui était pompier volontaire depuis 2019. Ce dernier est venu à la conclusion qu'il n'avait plus assez de temps pour les activités de la brigade.

SHIPPAGAN  
Kassim  
Marie-Lou Noël  
MAIRE  
GREFFIÈRE

Monsieur le Maire a reçu une correspondance du ministère des Transports et de l'Infrastructure concernant le projet préalablement approuvé pour 2024 dans le cadre de du Programme de partenariat des routes provinciales municipales. Le projet consiste des travaux d'égouts pluviaux sur un tronçon sera d'environ 0.3 km de la Route 113 (1<sup>re</sup> rue), de la rue Clermont-Mallet jusqu'au numéro de voirie 470. Le ministère reconnaît que les coûts de construction ont augmenté considérablement depuis l'approbation de 2022 et est prêt à augmenter sa contribution jusqu'à un maximum de 316 000 \$ plus la TVH non recouvrable.

Le conseil a reçu une correspondance de la part de Audrey Ferrer, directrice du Comité d'accueil d'intégration et d'établissement des nouveaux arrivants de la Péninsule acadienne (CAIENA), demandant que le conseil municipal nomme un nouveau représentant à leur conseil d'administration, car la représentante actuelle, la conseillère Eda Roussel, a été absente à trois réunions consécutives et manque de disponibilité.

### **7. Parole aux élus**

Les élus prennent la parole pour parler de leurs dossiers respectifs.

### **8. Affaires nouvelles**

#### **8.1. Lecture intégrale de l'arrêté 77-2024-01 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant le plan municipal de Shippagan**

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel que l'arrêté 77-2024-01 concernant la modification du plan municipal de Shippagan, dont l'intégralité a été lue, soit adopté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **8.2. Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté 77-2024-01 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant le plan municipal de Shippagan**

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Laurent Robichaud que l'arrêté n°77-2024-01 concernant la modification du plan municipal de Shippagan, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en troisième lecture.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **8.3. Lecture intégrale de l'arrêté 78-2024-01 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan**

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud que l'arrêté 78-2024-01 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan, dont l'intégralité a été lue, soit adopté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **8.4. Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté 78-2024-01 modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan**

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Armand Caron que l'arrêté n°78-2024-01 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en troisième lecture.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.5. Soumission au ministère de l'Environnement et gouvernements locaux de l'arrêté modifiant le plan municipal en application de l'article 112(1) de la Loi sur l'urbanisme**

Proposé par : le conseiller Armand Caron

Appuyé par : la conseillère Amélie Ferron-Roussel

CONSIDÉRANT QUE l'article 112(1) de la *Loi sur l'urbanisme* exige que le Conseil demande l'approbation d'un plan municipal par le ministre ;

CONSIDÉRANT QUE cet arrêté répond aux conditions prescrites par ladite Loi ;

IL EST RÉSOLU que la greffière municipale, au nom et pour le compte du Conseil, présente au ministre de l'Environnement et Gouvernements locaux une demande d'approbation de cet arrêté conformément aux exigences de l'article 112(1) de ladite Loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.6. Engagement de la municipalité de Shippagan dans le programme Partenaires dans la protection du climat de la Fédération canadienne des municipalités et du Conseil international pour les initiatives écologiques locales.**

Proposé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel

Appuyée du conseiller Armand Caron

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI) – Les gouvernements locaux pour le développement durable ont créé le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) pour permettre aux gouvernements municipaux de partager entre eux leurs connaissances et leur expérience des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES);

ATTENDU QUE plus de 350 gouvernements municipaux, issus de toutes les régions du Canada et représentant plus de 65 % de la population canadienne, se sont déjà engagés à réduire les émissions de GES de leur municipalité et de leur collectivité dans le cadre du programme PPC depuis sa création en 1994;

ATTENDU QUE le programme PPC se fonde sur un cadre en cinq étapes comprenant l'établissement d'un inventaire et de prévision des émissions de GES, la détermination d'un objectif de réduction des émissions, l'élaboration d'un plan d'action local, la mise en œuvre du plan d'action, ainsi que la surveillance des progrès et la présentation des résultats;

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité de Shippagan examine les lignes directrices décrivant les avantages et les responsabilités des membres du programme PPC et qu'elle communique ensuite à la FCM et à ICLEI Canada son intention de participer au programme et son engagement à franchir les jalons du cadre en cinq étapes du programme PPC;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE la municipalité de Shippagan désigne les personnes suivantes pour superviser la mise en œuvre des étapes du programme PPC et assurer la liaison entre la municipalité et les gestionnaires du programme PPC :

- |                                  |                                               |
|----------------------------------|-----------------------------------------------|
| a) Employé municipal             | Pierre S. Doiron, directeur général adjoint   |
| b) Élu municipal infrastructures | Laurent Robichaud, conseiller responsable des |

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

SHIPPAGAN

MAIRE

GREFFIÈRE

**8.7. Nomination d'un nouveau représentant sur le conseil d'administration du Comité d'accueil, d'intégration et d'établissement des nouveaux arrivants de la Péninsule acadienne.**

Le Comité d'accueil, d'intégration et d'établissement des nouveaux arrivants (CAIENA) de la Péninsule acadienne existe depuis 2011 et est administré par un conseil d'administration. Comme pour les autres grands centres de la péninsule acadienne, une place est réservée à un représentant de la municipalité de Shippagan, au sein de ce conseil. Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel de nommer la directrice générale, M<sup>me</sup> Elise Roussel, à titre de représentante de la municipalité de Shippagan sur le conseil d'administration du CAIENA.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.8. Demande de dons**

La municipalité a reçu plusieurs demandes de dons, il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Amélie Ferron-Roussel d'octroyer les montants suivants :

- 750 \$ au Colloque scientifique *Les français d'ici* qui aura lieu du 10 au 12 juin prochain au campus de Shippagan de l'Université de Moncton;
- 300 \$ au Corps de cadets royaux de l'armée canadienne 3027 Shippagan-Lamèque-Miscou pour contribuer à leur levée de fonds 2024;
- 2 000 \$ au Festival des châteaux de sable de Le Goulet qui aura lieu du 15 au 18 août.
- 2 000 \$ au Festival des pêches et de l'aquaculture du Nouveau-Brunswick de Shippagan qui aura lieu du 13 au 21 juillet.
- 3 500 \$ au Marchand les Entreprises Shippagan pour les aider à défrayer les coûts de location du Centre Rhéal-Cormier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.9. Versement 2024 des engagements financiers – Salon du livre de la Péninsule acadienne et Maison de la culture**

La municipalité a une entente de partenariat avec le Salon du livre de la Péninsule acadienne ainsi qu'avec la Maison de la culture. Il est donc proposé par le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Eda Roussel que la municipalité verse la contribution financière prévue pour 2024 aux organismes, soit un montant de 12 500 \$ pour le Salon du livre de la Péninsule acadienne et 5 000 \$ à la Maison de la culture.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.10. Autorisation des employés chez Uni Coopération financière – Petite Caisse**

Il est proposé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel appuyée de la conseillère Marie-Lou Noël d'autoriser les personnes suivantes à encaisser des chèques au nom de la Ville de Shippagan libellé à l'ordre Petite Caisse et/ou faire du change dans notre folio 34000 chez Uni coopération financière : Steve Chiasson, Éric Haché, Nicole Robichaud, Kathe Hébert et Myriam Beaudin.

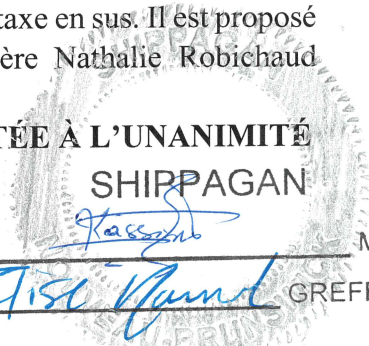

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.11. Acceptation de l'offre de service de Roy Consultants – réfection de la rue du Collège**

La municipalité a reçu une offre de service de la firme d'ingénierie de Roy Consultants pour la réfection de la rue du Collège d'un montant de 83 000 \$ taxe en sus. Il est proposé par le conseiller Laurent Robichaud appuyé par la conseillère Nathalie Robichaud d'accepter l'offre de service telle que soumise.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

SHIPPAGAN

 MAIRE  
 GREFFIÈRE

**8.12. Acceptation de l'offre de service de Roy Consultant – Amélioration du drainage à Le Goulet**

La municipalité a reçu une offre de service de la firme d'ingénierie de Roy Consultants pour l'amélioration du drainage à Le Goulet d'un montant 5 000 \$ taxe en sus en plus des déplacements nécessaires sur le terrain pour réaliser le projet d'amélioration du drainage à Le Goulet. Il est proposé par la conseillère Eda Roussel appuyée par la conseillère Marie-Lou Noël d'accepter l'offre de service telle que présentée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.13. Approbation de la nouvelle classification salariale – Chef d'équipe des loisirs**

À la suite de la réforme de la gouvernance locale, un chef d'équipe au niveau du département des parcs était nécessaire pour le bon fonctionnement opérationnel. Une évaluation de l'emploi a été réalisée conjointement avec le syndicat, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée du conseiller Armand Caron d'approuver l'évaluation et de situer le poste de chef d'équipe des loisirs sur une bande salariale 6.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.14. Nomination nouveau pompier – Service d'incendie de Shippagan**

Considérant que le service d'incendie de Shippagan compte un pompier en moins et à la suite de la recommandation de M. Yanic Chiasson, chef pompier, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Eda Roussel que le conseil municipal accepte la nomination de M. Yan Mallet Chiasson comme pompier volontaire au sein du.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.15. Demande Conseil récréatif d'Inkerman Inc. – Prise en charge des infrastructures récréatives et sportives**

La municipalité a reçu une demande d'Octave Haché, président du conseil récréatif d'Inkerman, afin que nous fassions l'entretien des infrastructures récréatives d'Inkerman. Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée du conseiller Laurent Robichaud que l'équipe municipale s'occupe des items suivants : tonte de gazon du parc UNI, entretien du terrain de soccer et de tennis, nettoyage des salles de toilette (à venir) et ramassage des poubelles.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. Mot du maire**

Le maire fait la lecture de son rapport.

**10. Levée de l'assemblée**

La réunion est levée à 20h23.

**11. Parole au public**

Le maire donne la parole au public.

La séance se termine à 20h45.